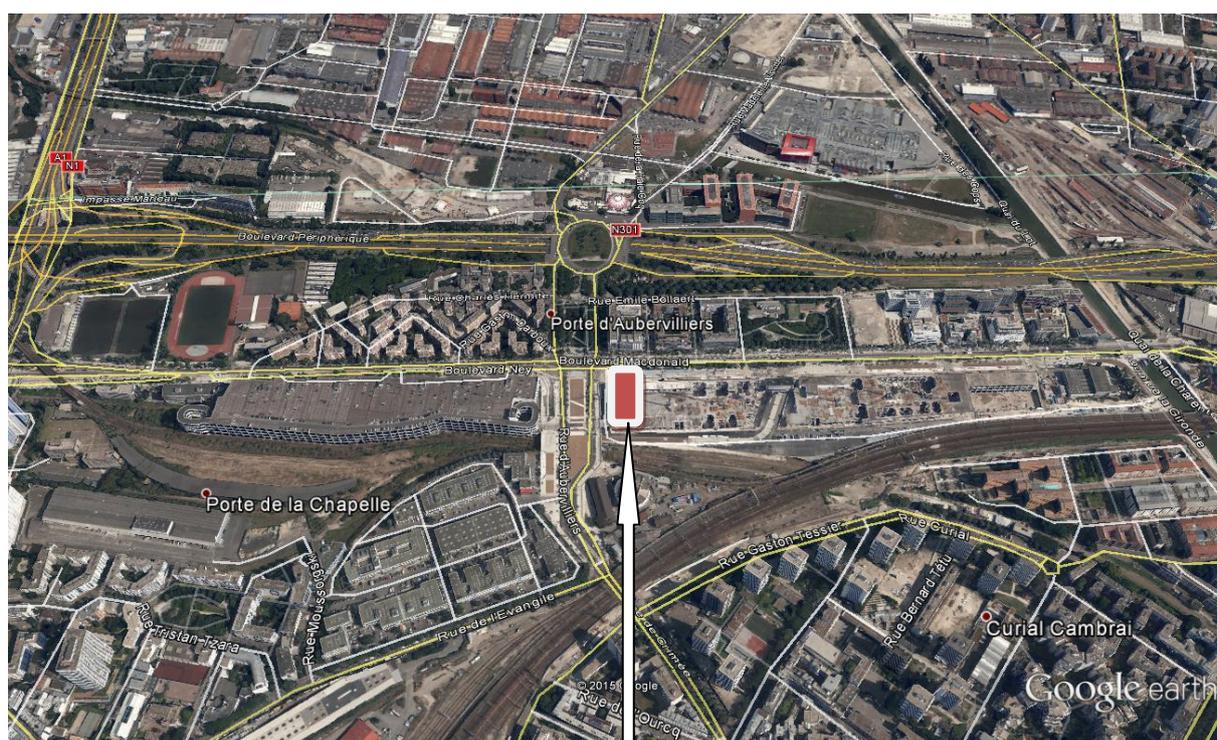


# *Projet social du futur*

## *centre social et culturel*

### *Rosa Parks Paris*



Centre social Rosa Parks

## Sommaire

Identification du Centre Social Rosa Parks Paris .....	4
1.1. Origine .....	4
1.2. Locaux.....	7
1.3. Structure.....	8
Association Rosa Parks (Paris).....	8
Conseil d'administration :.....	8
Bureau : .....	9
Commissions :.....	9
Partenariat :.....	10
2. Présentation du territoire .....	11
2.1. Zone d'implantation .....	11
2.2. Instances d'élaboration du projet .....	13
2.3. Diagnostic .....	14
Méthodologie .....	14
Portrait social .....	15
Vision des habitants .....	16
Forces et faiblesses.....	18
3. Les principales problématiques du territoire .....	20
Un territoire morcelé à faire vivre.....	20
Une population jeune et fragilisée.....	20
Une population répartie entre des familles très nombreuses et beaucoup de personnes seules ...	21
Une vision pessimiste et négative des réalités des quartiers .....	21
Des structures publiques ou associatives nombreuses mais dispersées .....	21
4. Les objectifs généraux : axes de progrès pour répondre aux problématiques .....	22
Axe 1 : Construire l'identité du territoire.....	22
Axe 2 : Lutter contre tous les types d'exclusion.....	22
Axe 3 : Impulser une dynamique de toutes les diversités.....	22
5. Stratégie .....	23
5.1. Principaux objectifs .....	23
5.2. Activités proposées .....	24

5.3. Mise en œuvre.....	27
5.3.1. Organisation .....	27
5.3.2. Ressources humaines .....	27
5.3.3. Budget .....	27
6. Indicateurs d'évaluation.....	28
Liste des annexes.....	29

## Identification du Centre Social Rosa Parks Paris

### 1.1. Origine

#### Une volonté et un engagement politiques

Dans le cadre de la **politique de la ville**, un grand projet de renouvellement urbain (GPRU) a fait l'objet en mars 2002 d'un avenant au Contrat de Ville. Le site Paris Nord Est a été retenu parmi les 11 sites prioritaires du GPRU.

Outre les opérations d'aménagements urbains, de réhabilitation et de construction de logements, le projet comprend la création de plusieurs équipements publics (collège, groupe scolaire, crèche ...), parmi lesquels figurait dès l'origine la création d'un centre social et culturel associatif.

Il a été convenu que la Ville de Paris, propriétaire des locaux, les mettrait à disposition de la structure associative qui en assurera la gestion et l'animation.

#### La mobilisation d'habitants bénévoles

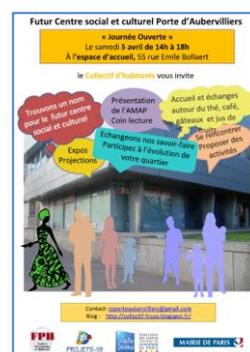
La démarche d'émergence du futur centre social Paris Nord Est a été engagée fin juin 2010 principalement auprès des acteurs associatifs. Pendant un an, il s'est agi pour les institutions d'informer et sensibiliser les acteurs ressources et de leurs publics en proposant des visites de structures, en étant présent lors des fêtes de quartier, en constituant des murs de paroles.

Depuis la rentrée 2011, plusieurs habitants se sont mobilisés au sein de leurs quartiers respectifs. **Ce collectif de bénévoles** s'est consacré à l'information et à la sensibilisation des habitants et a participé à une cinquantaine d'actions et d'animations de proximité dans les quartiers (expositions, fêtes de quartiers, moments conviviaux, participation à une réunion commune des conseils de quartiers, projections de films de la compagnie du Son des Rues, enquêtes...).

Fin 2012, plus de 70 habitants, représentant équitablement l'ensemble des quartiers concernés par le futur centre social, étaient inscrits dans le collectif.

En 2013, il a fallu consolider ce groupe, fluctuant selon les réunions et les événements. Un collectif d'une vingtaine d'habitants engagés s'est formalisé à l'automne 2013 en vue de mettre en place des modes de fonctionnement collectifs et la création de l'association porteuse.

Début 2014, le collectif a pu intégrer un local de préfiguration, situé au 55 rue Emile-Bollaert, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement. Une journée porte-ouverte a permis, le 5 avril, de rencontrer les habitants du territoire et d'échanger sur les attentes.



Le groupe a poursuivi les animations et les rencontres de proximité avec les habitants, à travers la participation aux fêtes de quartier et les animations autour des films-outils du Son des rues.



Pour appuyer l'information du collectif vers les habitants, des outils de communication ont été réalisés dans cette période, avec la création d'un blog, des affiches et flyers pour les événements et mobiliser les habitants à rejoindre le groupe. Plusieurs écrits ont également été produits à destination des institutions, en vue du prêt du local de préfiguration et de l'aménagement du futur centre social par les architectes.

D'avril à juillet 2014, 3 réunions de travail associant le collectif d'habitants, F+F architectes et les services de la Ville ont été organisés pour partager l'aménagement du futur centre social, et l'adapter aux activités envisagées. Une visite du chantier du futur local le 30 avril 2014, puis du centre social le Paris des Faubourgs, le 28 mai 2014, a permis aux habitants de mieux projeter leurs idées dans les contraintes physiques et les réalités quotidiennes d'un centre.

### **L'accompagnement par les structures publiques**

Les différents partenaires concernés par le projet ont mis en place un **Comité de Pilotage** chargé de coordonner l'action des différents partenaires, d'orienter, d'accompagner et de contrôler le déroulement du montage du projet par le collectif.

Ce comité se compose de représentants de la Mairie de Paris (Direction de l'Urbanisme, Direction des Affaires Sanitaires et Sociales, Direction du Développement et de la Coordination des Territoires), des Maires d'Arrondissements, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Fédération Nationale des Centres Sociaux.

Le 3 octobre 2014, la deuxième réunion du comité de pilotage a pu avaliser la proposition d'aménagement intérieur présenté par les architectes et le planning de déroulement des actions restant à conduire jusqu'à l'ouverture du centre dans ses locaux définitifs.

Pour accompagner concrètement la mission d'élaboration du projet social, a été mis en place un **Groupe de Pilotage** qui comprend les représentants de la DDCT, de la CAF, de la FCS et des membres volontaires du conseil d'administration de l'association Rosa Parks (Paris).

### **Création de l'association support**

Pour prendre en charge la gestion et l'animation du futur centre social et culturel et pour pouvoir contracter avec les organismes publics partenaires du projet, le collectif porteur du projet en émergence se devait d'avoir une structure officielle légale sous la forme d'une association.

Le 22 novembre 2014, a eu lieu l'Assemblée Générale constitutive de l'association porteuse du futur centre social. Elle a adopté les statuts, choisi la dénomination Rosa-Parks (Paris) et élu le Conseil d'Administration.

L'association Rosa-Parks (Paris) a été déclarée le 2 décembre 2014 auprès de la préfecture de Police de Paris, avec comme objet :

*« Animer et gérer le Centre Social et Culturel situé Porte d'Aubervilliers, dans le respect des valeurs de la charte des centres sociaux de France, en s'inscrivant dans le mouvement de l'éducation populaire ; être un acteur de l'animation de la vie locale, basée sur la participation des habitants et la collaboration entre partenaires locaux ; faire vivre cet équipement de quartier ; favoriser les échanges entre générations, cultures et milieux sociaux ; construire une identité partagée de ce territoire, en fédérant les anciens et nouveaux quartiers. »*

Pour poursuivre la mobilisation et l'élargissement du collectif, l'association a mis en place une permanence hebdomadaire depuis le 23 janvier 2015 pour accueillir des partenaires et répondre aux questions des habitants, des animations hors les murs en s'appuyant sur les films-outils du Son des rues (« Un nouveau quartier sur un ancien boulevard » le 14 janvier, « Charles Hermite », le 21 mai), des rencontres avec les autres centres en émergence...

La fin 2014 et le premier semestre 2015 a surtout été marqué par la réalisation du diagnostic territorial et l'écriture du projet social, des premiers dossiers de subventions, la formation des administrateurs dans le cadre des formations de la Fédération des Centres Sociaux de Paris, la mise en place d'un programme d'animation portée par une commission idoine (cf. section 1.3).

## 1.2.Locaux

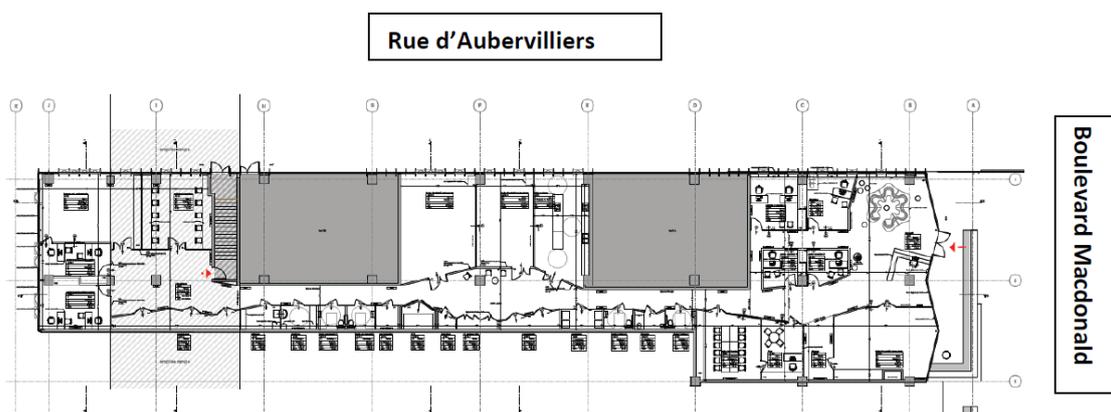
La Ville de Paris a réservé au futur centre social et culturel un vaste local dans l'entrepôt rénové Macdonald, à la porte d'Aubervilliers.

Situé au centre géographique du territoire, à l'angle de la rue d'Aubervilliers et du Boulevard Macdonald, le local est facilement accessible par les transports en commun : tram, bus et bientôt par le RER E à la gare Rosa Parks.

Cet équipement de 600 m<sup>2</sup> devra être animé dans son ensemble. Le fait de disposer de salles nombreuses, d'espaces importants, est aussi un défi dans l'aménagement et la mise en vie. Le collectif a tenu plusieurs réunions avec l'équipe d'architectes mandatée par la ville de Paris ; cette concertation a permis d'orienter l'aménagement intérieur des locaux pour en faire un lieu modulable, ouvert et accueillant.

Tout en longueur, l'espace est composé de 3 zones principales avec l'aspect d'un « E » du fait de la présence des halls desservant les étages du bâtiment :

- La première zone sera dédiée à l'accueil, ouverte sur le boulevard par des baies vitrées, avec un espace accueil voire un « café des habitants » et des bureaux d'accueil social.
- La deuxième partie est composée d'un espace de 115 m<sup>2</sup> modulable en trois salles, qui abrite une cuisine ouverte de 35 m<sup>2</sup>.
- La troisième partie, réduite en hauteur par l'emprise de la rampe du parking supérieur, serait davantage dédiée aux activités, avec une salle informatique, une salle d'activité et un bureau pour les coordinateurs et bénévoles.



## 1.3. Structure

### Association Rosa Parks (Paris)

Association relevant de la loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901

Créée lors de l'assemblée générale constitutive du 25 novembre 2014

Déclarée auprès de la Préfecture de police de Paris le 2 décembre 2014

Parue au Journal officiel du 20 décembre 2014

N° SIRET : 808 843 494 00010

RNA : W751227227

Siège social provisoire : Fédération des centres sociaux de Paris, 23 rue Mathis – 75019 Paris

Local de préfiguration : 55 rue Emile-Bollaert – 75019 Paris

Site internet : <http://collectif-fcspa.blogspot.fr/>

Adresse mail : [csporteaubervilliers@gmail.com](mailto:csporteaubervilliers@gmail.com)

### Conseil d'administration :

Le conseil d'administration est composé de 17 membres, dont 5 représentants d'associations locales :

- Marie Aldebert
- Jorge Alegria
- Catherine Gabart
- Dominique Gorre
- Florent Lajous
- Laurent Lemesle
- Nicole Loustau
- Dieudonné NGomou
- Jacqueline Penez
- Roland Timsit
- Thérèse Varlet
- Maryline Viault
- Christian Amouyal, représentant Ney-Village
- André Bonnin, représentant la Régie de quartier du 19e
- Alassane Ka, représentant Le CAPP
- Jacques Pierrès, représentant le GAEP
- Christophe Vachon, représentant EACB

Il se réunit tous les deux mois environ.

## Bureau :

Le bureau est composé de 5 habitants :

- Dominique Gorre, président
- Florent Lajous, vice-président
- Jacqueline Penez, secrétaire
- Laurent Lemesle, trésorier
- Maryline Viault, vice-secrétaire

## Commissions :

Pour travailler plus efficacement et intégrer les membres non administrateurs à la mise en œuvre des actions, l'association s'est dotée de deux commissions :

La **commission « diagnostic »** a eu la charge de réaliser à partir de décembre 2014, le diagnostic territorial. Elle s'est mue en avril 2015 en **commission « projet social »** pour traduire les résultats de ce diagnostic, en objectifs et en actions, en lien avec le conseil d'administration et le bureau.

Parallèlement une **commission « animation »** composée de membres de l'association Rosa Parks Paris, d'autres habitants et de représentants des structures et associations partenaires, a été missionnée pour suggérer et construire des « actions d'animation » à mettre en œuvre sans attendre l'ouverture officielle du centre social.

L'objectif essentiel de cette commission est de faire connaître le futur centre social et culturel, et de mobiliser habitants et partenaires dans des projets d'actions en lien avec les valeurs, les missions, l'objet et les axes d'orientation de l'association « Rosa-Parks (Paris) », porteuse du centre.

Concernant les moyens financiers, la CAF a alloué, à l'association « Rosa-Parks (Paris) », une subvention de fonctionnement au titre de la mobilisation des habitants.

Plusieurs projets sont proposés, notamment :

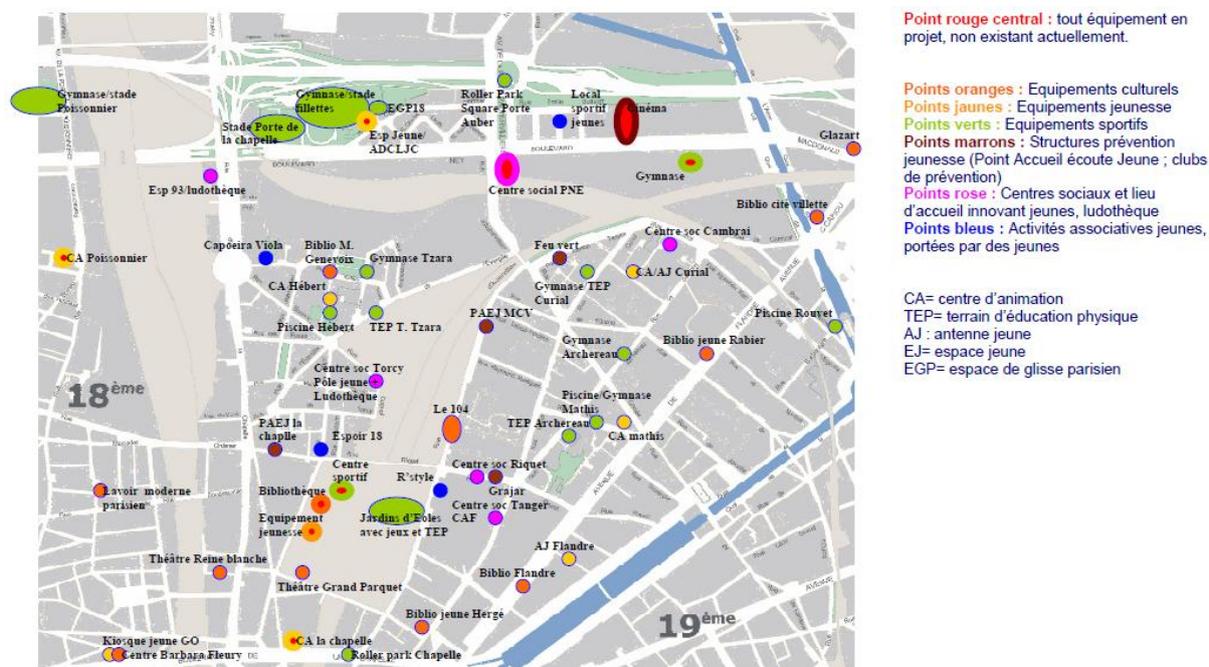
- Journée éphémère centre social,
- Fêtes de quartier 'Charles Hermite' (18<sup>ème</sup>) et 'Rosa Parks' (19<sup>ème</sup>)
- Projections des films de la compagnie « Le son des Rues »
- Permanences local de préfiguration
- Jardin partagé Charles Hermite
- Inauguration du centre social

## Partenariat :

Malgré la création récente de l'association, plusieurs partenaires sont déjà engagés à nos côtés :

- La Ville de Paris (DDCT) qui accompagne le collectif d'habitants depuis son origine, finance le local de préfiguration et aménage le centre social ;
- La Fédération des centres sociaux parisiens qui accompagne le projet de création du centre social en apportant son expertise et son expérience au collectif d'habitants dans un premier temps et à l'association depuis sa création ;
- L'espace jeunes situé dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement qui a mis longtemps à disposition ses locaux au collectif d'habitants et qui dans l'avenir sera une aide pour le diagnostic, la communication et un vecteur de communication en direction des jeunes ;
- L'association Sons des rues qui suit le projet depuis le début et réalise des reportages sur les différents quartiers ainsi que sur l'évolution du collectif vers l'association puis vers l'entrée dans les locaux ;
- Le GRAJAR, club de prévention qui intervient sur le nord des 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> arrondissements ;
- La Régie de quartier du 19<sup>ème</sup>, EACB, Le CAPP, le GAEP et Ney-Village, associations qui font partie du conseil d'administration de l'association et interviennent localement auprès de publics différents;
- Le CHRS Jacomet dont une des salariées participe activement à la commission diagnostic
- l'association Libre Terre des Femmes

Cartographie de l'offre d'activités auprès des jeunes du territoire Paris Nord Est  
Périmètre large



Document de travail DPV/HC  
 Groupe émergence centre social Paris nord Est  
 Visite EGP 18 – 09/12/2010

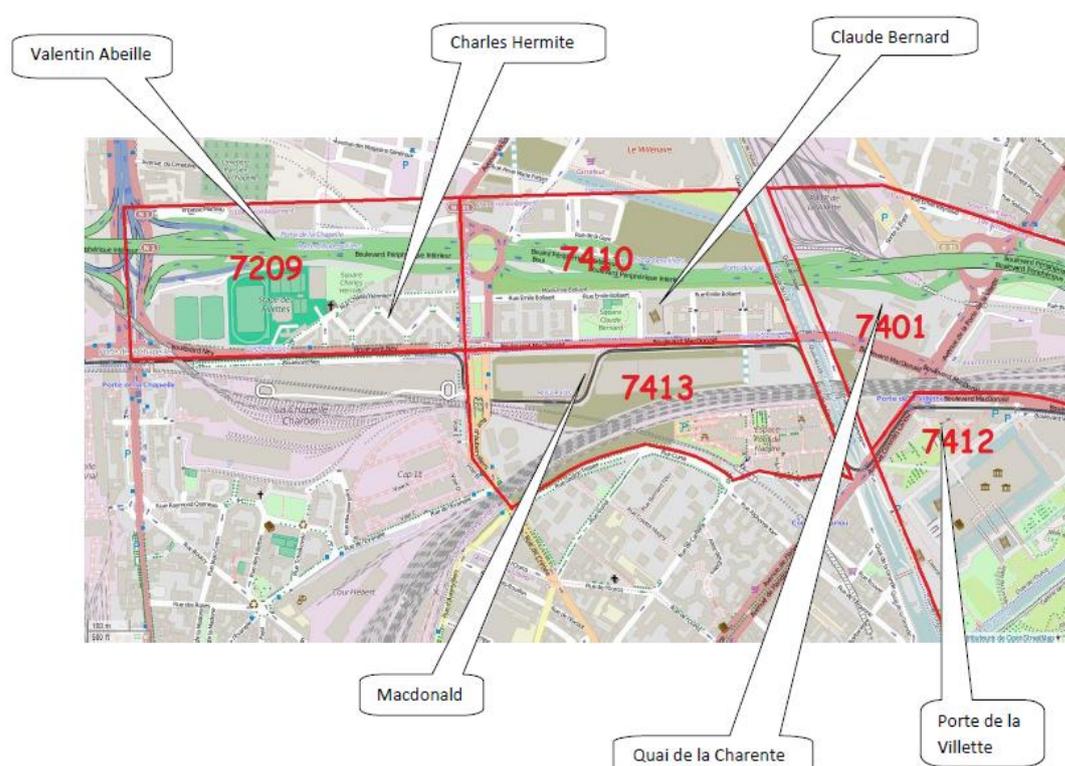
## 2. Présentation du territoire

### 2.1.Zone d'implantation

Une des particularités du futur Centre Social et Culturel Rosa-Parks Paris est d'être implanté sur une bande de territoire à cheval sur les 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> arrondissements.

S'étendant le long des boulevards Ney et Macdonald le territoire est délimité à l'est par la porte de la Villette, à l'ouest par la porte de la Chapelle, au nord par le boulevard périphérique (tout en incluant la résidence Valentin Abeille limitrophe de Saint-Denis) et au sud par les voies ferrées du faisceau Est.

La structure urbaine de ce territoire est morcelée : les îlots d'habitation bien identifiés et caractéristiques sont délimités par les infrastructures (boulevards, squares, canal, ligne de tramway, voies ferrées ...) qui sont autant de frontières physiques ou ressenties comme infranchissables, même si un désenclavement progressif s'est engagé.



#### Valentin-Abeille

Cette barre d'immeuble de Christian Hauvette, construite entre 1991 et 1995 entre le périphérique et Saint-Denis, près de la porte de la Chapelle, est isolée de la trame urbaine parisienne. Ces logements sociaux, 208 studios et 96 appartements familiaux destinés initialement aux fonctionnaires de police sont gérés par Antin résidence.

### Charles-Hermite

La cité d'habitat bon marché (HBM) Charles-Hermite est construite en 1933 près de la porte d'Aubervilliers, dans le 18<sup>e</sup>. Le bailleur est Paris Habitat. La population est composée quasi exclusivement d'employés et ouvriers (80,8 %), de nombreuses familles monoparentales (44,1 %) et de personnes de plus de 60 ans (17 %). Le taux de chômage y est à 17 %.

### Emile-Bollaert

Les trois îlots rectangulaires, entourant chacun une cour privative, du secteur Emile Bollaert ont été édifiés en 1996-1997 sur l'emplacement du dépôt des Fontes et d'une partie de l'hôpital Claude-Bernard. Ces logements sociaux sont gérés par le bailleur RIVP.

### Claude-Bernard

La ZAC Claude-Bernard, quatre plots livrés de fin 2011 à 2014 entre le boulevard Macdonald, le boulevard périphérique et le canal Saint-Denis, mêle logements privés (164 en accession, 65 à loyers maîtrisés) et sociaux (233) à proximité de 40 000 m<sup>2</sup> d'immeubles de bureau. Un EHPAD (Établissement hébergeant les personnes âgées dépendantes) de 100 lits médicalisés, une école polyvalente de 12 classes, un multiplexe UGC Cité (14 salles) équipent cette zone ayant reçu le label écoquartier.

### Entrepôt Macdonald

Programme emblématique du Projet de renouvellement urbain de Paris Nord Est, l'entrepôt Macdonald, plus long bâtiment de la ville de Paris avec ses 617 mètres et 3 niveaux a abrité tour à tour entrepôt logistique, centre de tri postal, dépôt des Musées de France, fourrière... Il est en cours d'aménagement pour accueillir 1 700 logements dont 635 logements sociaux (271 pour jeunes travailleurs et étudiants), 28 000 m<sup>2</sup> de bureaux, 16 000 m<sup>2</sup> d'activités artisanales, 35 000 m<sup>2</sup> de commerces, une crèche de 66 berceaux, une école polyvalente de 12 classes, un gymnase avec 2 salles de sport, un collège de 24 classes et le centre social associatif. Aucun autre espace associatif n'est prévu.

### Canal Saint-Denis

Le quai de la Charente / boulevard Macdonald est également en cours d'aménagement. 4 bâtiments avec 91 logements sociaux et une crèche municipale de 66 berceaux ont été construits en 2013 et 2014 par la RIVP : principalement des studios au 115 du boulevard, au moins 35 % d'appartements de 4 et 5 pièces sur le 14-20. La SNI crée à l'angle (119-121 boulevard Macdonald / 18-24 quai de la Charente) deux bâtiments de 6 et 10 étages de 86 logements.

### Porte de la Villette

Le début du boulevard de la Villette est plus intégré au front urbain par la Porte de la Villette. En 2012, Immobilière 3F a réhabilité une résidence de 134 logements des années 1920. Dans les trois bâtiments du 93-97, construits par l'OTAMI, la SIEMP reconstruit 37 logements sociaux tandis que la SNI transforme l'ancienne pépinière Paris cyber village (immeuble Le Flandre) en 60 logements au 99-103. Entre ces deux résidences sociales, une résidence privée, des années 1960. Les logements sociaux des "terrasses du Parc", gérés par Batigère, et les logements individuels en copropriété des "villas du Parc" ont été construits entre 1986 et 1993 selon les plans de Gérard Thurnauer.

A la périphérie, les anciens EMGP, porte de la Villette (Pont-de-Flandres) et porte de d'Aubervilliers (Parc du Millénaire), ont été dédiés aux activités tertiaires par Icade avec 100 000 m<sup>2</sup> pour l'un et à terme 200 000 m<sup>2</sup> pour l'autre.

Ce large secteur va encore se modifier profondément dans les prochains mois. Il semble difficile de prévoir précisément ce que va devenir ce large pan parisien tant les projets d'aménagement en cours et à venir transforment radicalement le paysage.

Une large partie du territoire appartient au nouveau périmètre des quartiers prioritaires de la politique de la ville (quartier "Porte de la Chapelle - Charles Hermite", qui s'étend jusqu'à Emile-Bollaert inclus, soit 4490 habitants), le 2e quartier prioritaire parisien au revenu médian le plus faible.

## 2.2. Instances d'élaboration du projet

Le Conseil d'administration de l'association Rosa-Parks Paris a mandaté son bureau pour établir le projet social qui doit être présenté à la CAF aux fins d'obtention de son agrément.

La première phase de la démarche a consisté à réunir un groupe de travail (**groupe diagnostic**) chargé de réaliser un « portrait social du territoire » et un diagnostic des problématiques.

Aux côtés de membres de l'association, des habitants du quartier ont été intégrés au groupe de travail qui se compose d'une douzaine de personnes.

Ce « groupe diagnostic » a travaillé entre décembre 2014 et avril 2015 pour **collecter et analyser les données « froides »** (statistiques socio économiques et démographiques), pour **élaborer et traiter un questionnaire** à soumettre aux habitants, **rencontrer les structures et associations** présentes sur le territoire et ses alentours.

Après la présentation du « **portrait social** » du territoire au Conseil d'administration, ce dernier a proposé que le groupe diagnostic se charge de la rédaction du projet social et devienne donc le « **groupe projet** ».

Le groupe projet est accompagné dans sa démarche d'élaboration par **le groupe de pilotage** et plus particulièrement par le représentant de la Fédération des centres sociaux de Paris.

En parallèle, la **commission animation**, ouverte aux associations et aux habitants travaille sur des propositions d'actions d'animation et/ou des activités cohérentes avec les futurs axes du projet social.

## 2.3.Diagnostic

### Méthodologie

Dès 2012, le collectif de préfiguration s'est préoccupé de mieux connaître le territoire, de comprendre la vision et les attentes des habitants. Un questionnaire a été soumis aux habitants lors des événements de proximité (fête de quartier). Le dépouillement a porté sur 24 réponses exploitables.

En 2014, le groupe diagnostic, s'appuyant à la fois sur les notes méthodologiques de la CAF et sur l'expérience présentée par des stagiaires de l'Ecole normale sociale (ENS Paris), a retenu une approche en trois phases :

- une analyse quantitative basée sur l'exploitation des données « froides », statistiques provenant des derniers recensements de l'INSEE,
- une étude qualitative exploitant les résultats d'une enquête auprès des habitants,
- une analyse de consolidation des « images du territoire » telles qu'elles sont exprimées par les membres du conseil d'administration, par les habitants rencontrés et filmés par l'association « Le Son des Rues » et par les responsables des associations de l'environnement proche.

**Pour l'analyse socio économique et démographique**, les données disponibles auprès de l'INSEE - que nous avons dû consolider pour constituer une « unité statistique » à partir des « IRIS » - bien que très complètes présentent l'inconvénient de ne pas être très récentes ; les dernières mises à jour datent de 2011. Nous n'avons donc pas pu intégrer à notre analyse les données concernant les habitants des nouveaux logements livrés entre 2011 et 2014 dans la zone Macdonald.

Nous avons sélectionné 11 critères (population, âges, ménages, formation, emploi, revenus...) pour décrire le territoire et pour le comparer avec les deux arrondissements d'implantation.

**L'enquête auprès des habitants** a consisté à recueillir sur la base d'un questionnaire semi-fermé, les appréciations positives et négatives que les habitants portent sur chacun des quartiers ; une équitable répartition des tranches d'âge a été recherchée. Le questionnaire nous a aussi permis de vérifier si les habitants connaissent le projet de centre social et s'ils sont prêts à s'y investir.

Le faible nombre de questionnaires exploitables (une vingtaine) nous a conduit à opter, non pour une interprétation statistique mais pour une analyse des « verbatim » sous forme de « nuages de mots ».

L'image du territoire telle qu'elle se dessine dans les interventions dans les films du « Son des Rues », a été complétée par une séance de créativité au sein du conseil d'administration et par l'interprétation des entretiens semi directifs conduits auprès d'une dizaine d'associations.

## Portrait social

L'analyse quantitative des données « froides » sur le territoire et ses habitants a fait l'objet d'un rapport présenté au Conseil d'Administration de mars 2015 (cf. document en annexe : Portrait social de la zone Rosa-Parks Paris).

Synthétiquement le territoire d'implantation du futur centre social Rosa-Parks Paris se caractérise par :

- **une forte modification de l'implantation des habitants**

Entre 2006 et 2011, la population totale est passée de 6700 à 6100 habitants mais cela cache des disparités : Charles Hermite a gagné 330 habitants tandis que le quai de la Charente en a perdu 890 ; les populations de Claude Bernard et Villette sont restées stables ; le secteur Macdonald n'était pas encore habité en 2011.

Sans avoir de bases statistiques précises, nous savons que depuis 2011, de nouvelles disparités seront apparues : le PNE estime que 3900 habitants nouveaux s'installeront dans le secteur Macdonald.

- **une population plutôt jeune**

La proportion de jeunes de moins de 15 ans (19%) et celle des moins de 30 ans (43%) sont nettement supérieures aux taux constatés à Paris et dans les 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> arrondissements.

- **un grand nombre de personnes vivant seules**

Un peu plus de 40% des habitants vivent seuls ; cette proportion est un peu inférieure à celle constatée pour Paris dans son ensemble mais contrairement à Paris et aux deux arrondissements, ce sont surtout des hommes qui sont seuls.

- **une forte proportion de familles monoparentales**

Le nombre de familles monoparentales (27% des ménages) est nettement supérieur aux moyennes constatées dans Paris et dans les 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> arrondissements ; cette proportion est plus importante dans les quartiers Charles-Hermite et Claude-Bernard.

- **un assez grand nombre d'enfants par familles**

Près du quart des familles (23,7%) ont plus de 3 enfants ; c'est presque le double de la proportion dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement (14%) qui est pourtant déjà très au dessus de la moyenne parisienne (9%) ; ce taux atteint même 44% dans le quartier Claude Bernard.

- **un faible niveau de formation**

30% des habitants du territoire ne possède aucun diplôme et plus de la moitié de la population n'a pas atteint le niveau du baccalauréat. Le faible niveau de formation est surtout notable pour les femmes.

- **un fort taux de chômage**

Le taux de chômage est quasiment deux fois plus élevé que dans l'ensemble de la capitale : 12% des actifs contre 8,9 à Paris (12% dans le 19<sup>ème</sup> et 10,5% dans le 18<sup>ème</sup>).

- **des revenus limités**

Le revenu médian des ménages du territoire est limité à 10 800 euros contre 26 000 à Paris, 19 000 dans le 18<sup>ème</sup> et 16 000 dans le 19<sup>ème</sup>. Seul le quartier Villette se situe nettement au dessus de la moyenne du territoire (20 000 euros).

- **une écrasante majorité de logements sociaux**

Les logements HLM représentent 84% du parc locatif contre 17% pour Paris et le 18<sup>ème</sup> arrondissement et 32% dans le 19<sup>ème</sup>.

Les nouvelles constructions de Paris Nord Est tendront à rééquilibrer les proportions avec l'objectif d'augmenter la mixité sociale.

- **beaucoup de bénéficiaires de la CMU**

De l'ordre de 20% de la population bénéficie de la couverture médicale universelle. Ce chiffre reste à vérifier car nous ne disposons pas de statistique pour le quartier Claude Bernard.

## **Vision des habitants**

Quelques membres du « groupe diagnostic » ont procédé à une enquête de terrain, sous forme de questionnaire et d'entretiens avec des habitants des quartiers relevant du futur centre social et culturel. Le recueil a eu lieu dans les commerces de proximité, à la sortie des stations de tramway, du cinéma UGC, auprès des parents d'élèves. Au delà des réponses précises apportées au questionnaire (qui font l'objet d'une synthèse distincte), plusieurs points ont retenus notre attention :

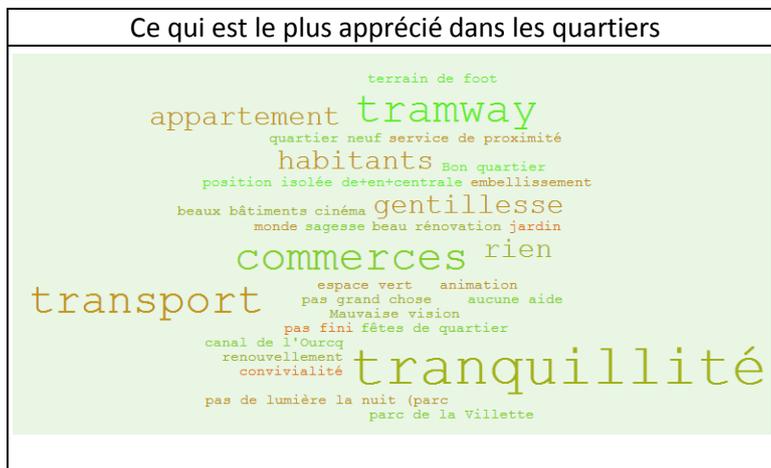
- Les personnes sollicitées ont fait preuve de disponibilité, voire même d'une grande amabilité, chacun a su prendre le temps de répondre avec précision et a paru apprécier d'être sollicité.
- La diversité sociale et culturelle a toujours été jugée comme un atout, même si nous avons relevé que le manque de contacts a été souvent évoqué. Pourtant, cet isolement ne nous est pas apparu comme lié à des problèmes de type « communautaire », l'isolement cité étant d'avantage lié au mode de vie d'une grande ville et au repliement sur la cellule familiale. Pour autant la demande d'échanges est forte.
- Nous avons été surpris de constater le nombre de réponses positives à l'idée d'apporter une contribution active au centre social et culturel, comme membre de l'association mais aussi en proposant et en animant des activités.
- Si les questions de sécurité et notamment la présence des prostituées est souvent revenue dans les propos tenus, il nous a semblé que les habitants n'ont pas peur d'habiter leur quartier.

- Les propos tenus ont très souvent fait état du désœuvrement des jeunes, du manque d'espace pour les enfants, de la nécessité d'équipements pour eux (dont une bibliothèque) : la jeunesse est une préoccupation centrale pour les habitants quel que soit leur âge et leur situation familiale.
- Enfin, les habitants ont une forte attente de changement dans la vie du quartier et l'envie de mieux vivre ensemble.

L'analyse des réponses des habitants au questionnaire en 2015 révèle un portrait contrasté du territoire (les verbatim sont représentés en « nuages de mots »).

Ceux qui ont répondu apprécient la tranquillité du quartier, sa beauté, notamment grâce aux espaces verts et au renouvellement architectural. Ils apprécient également leurs voisins (gentillesse, convivialité...) et la présence de commerces.

Les limites du quartier vont parfois jusqu'au parc de la Villette et le canal de l'Ourcq. Ils aiment sortir au cinéma et se promener dans les jardins, entre amis, et vont beaucoup au centre commercial Le Millénaire, à Aubervilliers, qui apparaît comme un lieu incontournable du territoire.



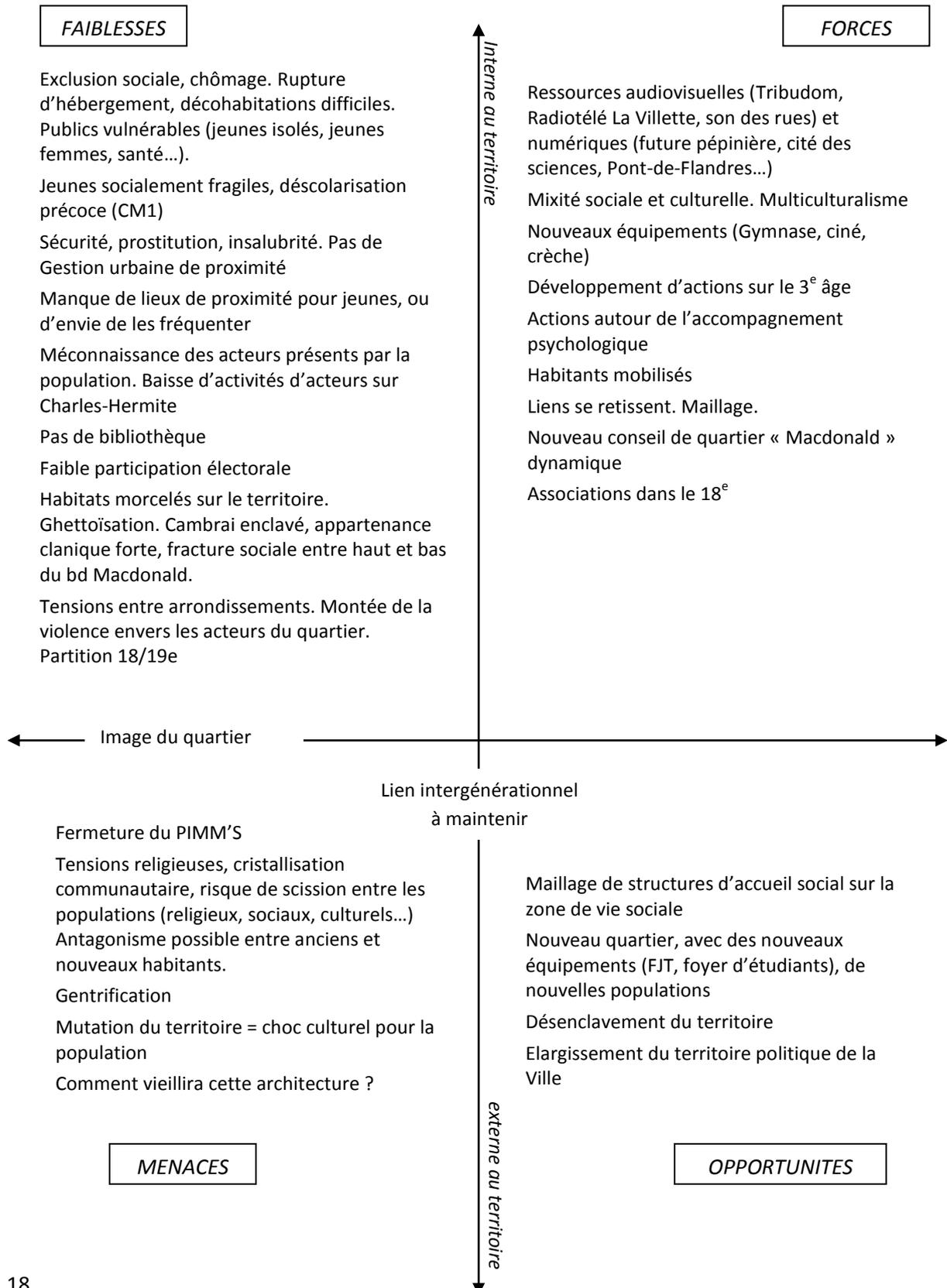
La desserte en transport est à la fois vécu comme un bon point, avec l'arrivée du tramway par exemple, mais qui demeure malgré tout un point noir. Le principal défaut du territoire se situe au niveau de la tranquillité publique (sécurité, prostitution, drogue) et du cadre de vie (saleté de l'espace public et des immeubles, circulation). De même, l'offre de commerce est jugée insuffisante, dans l'attente de l'ouverture des magasins de l'entrepôt Macdonald.



Les habitants interrogés ressentent un manque de lieux de rencontres pour tous, qu'ils s'attendent trouver dans le centre social et culturel, dont ils connaissent majoritairement l'ouverture prochaine du centre social. Il est vu également comme un lieu d'aide, dans lequel ils sont prêts à s'impliquer, comme bénévoles notamment.

## Forces et faiblesses

Une réunion de créativité avec les administrateurs, des rencontres semi directives avec les associations présentes sur le territoire (et ses environs proches) ont donné lieu à une synthèse des « forces / faiblesses / opportunités / menaces » du territoire.

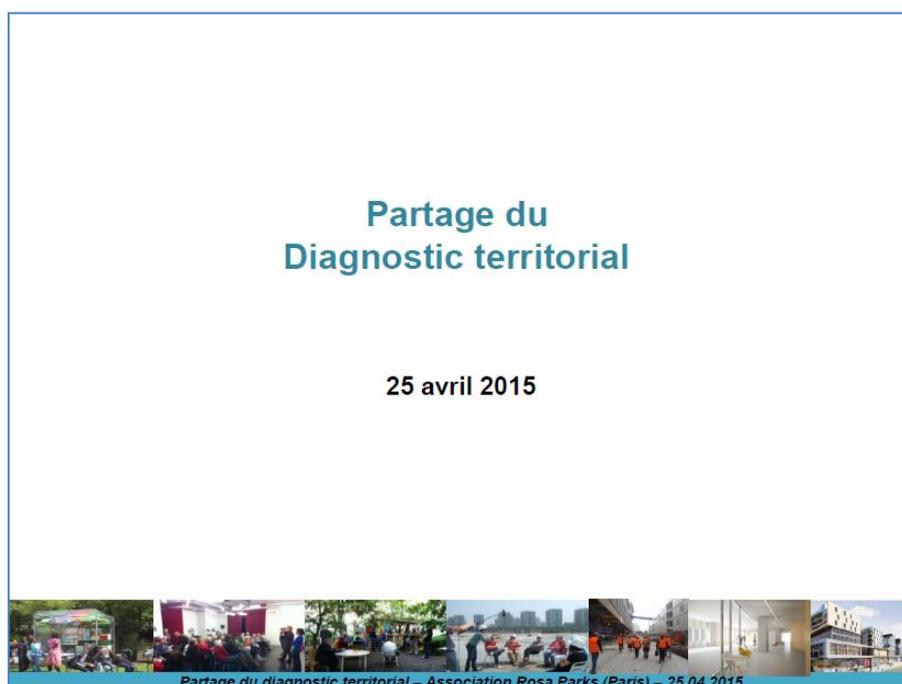


On note que la question sociale est très présente dans le quartier, notamment pour les populations jeunes. La transformation du quartier est vue comme une opportunité, mais pose aussi des questions sur les mutations qu'elle va engendrer en termes notamment d'équilibre entre les différentes populations, perçues comme une richesse mais qui ne se fait pas sans heurt et inquiétude. La mobilisation des habitants diffère selon les secteurs dans un territoire morcelé et hétérogène. Il existe un tissu de partenaires pour le futur centre social et culturel qu'il s'agira d'élargir, de consolider, et parfois de rendre plus visibles.

Tous ces éléments ont été présentés au cours d'une réunion publique (le 25 avril 2015) ; la discussion avec la trentaine d'habitants présents a permis d'approfondir le contenu et d'en assurer l'approbation et l'appropriation.

Ainsi, les personnes présentes ont interpellé l'association sur l'importance de la qualité d'accueil du futur centre social, ont proposé qu'il soit un point d'information sur les ressources du quartier, souvent méconnues, en lien avec les acteurs locaux, ont souligné l'importance de communiquer davantage sur la construction du projet et l'ouverture du centre, ont proposé des activités autour de l'apprentissage de langues (pas seulement le français), la lecture, l'éducation à l'image, le cadre de vie, les discriminations, en faisant attention d'associer le plus largement dans la vie du centre les habitants qui arrivent prochainement à la population déjà en place.

Une copie de la présentation est fournie en annexe.



### 3. Les principales problématiques du territoire

Du portrait social du territoire tel que nous avons pu l'établir à partir des données statistiques et de la perception des habitants, il ressort (par comparaison avec les autres quartiers de Paris en proximité), un certain nombre de particularités de notre zone d'implantation qui seront autant de point d'appui pour l'élaboration de notre stratégie de développement et pour le positionnement de nos actions et activités.

#### Un territoire morcelé à faire vivre

La situation de nos quartiers dans le périmètre de la vaste zone de renouvellement urbain « Paris Nord Est » s'accompagne

- d'une certaine instabilité : la démolition de certains îlots (quai de la Charente par exemple), la construction ou la reconstruction d'habitations nouvelles (où est visé un équilibre de la mixité sociale),
- de l'arrivée de nouveaux habitants d'horizons et de culture différents : le PNE prévoit la livraison de 1700 nouveaux logements soit 3900 habitants supplémentaires,
- de la multiplication des personnes transitant par le quartier : l'implantation de nouveaux bureaux et sièges d'entreprises à Aubervilliers, sur le boulevard Macdonald et autour de la gare Rosa-Parks va apporter un flux important de personnes employées par ces structures qui rejoindront les moyens de transports par les voies existantes et par la nouvelle passerelle enjambant le périphérique.

Première problématique : rechercher et mettre en œuvre d'une plus grande unité sociale

Les zones d'habitation anciennes (Charles-Hermite, Valentin-Abeille), récentes (Claude-Bernard, Villette, quai de Charente) ou nouvelles (Macdonald) ont tendance à s'enfermer dans des « frontières » réelles ou fictives.

La restructuration des quartiers s'accompagne de la création ou la rénovation de l'espace public et de multiples équipements publics (école, collège, gymnase à Macdonald ; espace Glisse, espace jeunes La villa côté Charles Hermite ...). La vie et l'animation du territoire passera par l'appropriation de ces espaces par les habitants qui sont souvent difficiles à mobiliser.

L'association s'est donné comme objectif dans ses statuts, de « construire une identité partagée de ce territoire, en fédérant les anciens et nouveaux quartiers ». Cela rejoint l'une des 30 grandes mesures du contrat de ville, « mettre en place une cartographie participative des lieux à ne pas rater ("must go zones") pour contribuer au rayonnement et à l'attractivité de ces territoires et rendre plus visibles les ressources de proximité (institutions culturelles, éco-quartiers, balades vertes...) ».

Deuxième problématique : favoriser et encourager l'implication des habitants dans l'espace public.

#### Une population jeune et fragilisée

Les analyses démographiques montrent une très forte représentation des jeunes.

Confrontés aux difficultés scolaires (faible taux de diplômés), déstabilisés par les sombres perspectives en matière d'emploi (taux de chômage), demandeurs de plus de structures d'accueil et d'activités, les jeunes habitants du territoire ont beaucoup de mal à exprimer leurs potentialités et sont donc en risque de rupture.

Troisième problématique : potentialiser l'énergie de la jeunesse et prévenir les ruptures.

### **Une population répartie entre des familles très nombreuses et beaucoup de personnes seules**

L'analyse de la composition des ménages fait apparaître une grande diversité de situations puisque le territoire est un de ceux qui compte le plus de couples et de familles avec de nombreux enfants (plus de trois) mais accueille aussi un fort pourcentage de personnes isolées (et plus particulièrement des hommes vivants seuls). Cette diversité des situations familiales est une richesse pour le territoire mais un défi lorsqu'il s'agit de définir des orientations collectives.

Quatrième problématique : prendre en compte la diversité des situations familiales

### **Une vision pessimiste et négative des réalités des quartiers**

Même si les habitants du territoire soulignent un certain nombre de caractéristiques positives de leurs quartiers (tranquillité, transports, tramway, commerces, mixité ...) la vision globale et l'image renvoyées par les observateurs est plutôt négative (sécurité, prostitution, jeunes ...). L'image des habitants risque de souffrir de ces représentations en dévalorisant des parcours qui, pourtant, font montre d'une grande énergie.

Une des conséquences est le découragement et le peu d'investissement des habitants dans leur cadre de vie.

Cinquième problématique : lutter contre les représentations négatives et améliorer l'appropriation de leur cadre de vie par les habitants

### **Des structures publiques ou associatives nombreuses mais dispersées**

Notre analyse des ressources présentes sur le territoire ou dans son proche environnement a montré que beaucoup d'énergie et de structures sont mobilisables mais qu'elles sont assez largement dissociées et donc peu coordonnées.

La mutualisation des ressources et le renforcement des synergies apparaissent comme un des défis à relever sur ce territoire.

Sixième problématique : Mutualiser les ressources internes et externes du territoire ; les faire mieux connaître.

## **4. Les objectifs généraux : axes de progrès pour répondre aux problématiques**

Construire une mosaïque harmonieuse avec des matériaux divers, c'est notre défi. Nous tenterons de le gagner dans la construction humaine d'un territoire qui a son histoire et qui veut engager l'avenir.

### **Axe 1 : Construire l'identité du territoire**

Des « fortifs » qui enferment au « périmètre » bruyant et dangereux, chacun des îlots a tenté de se faire une place par l'appropriation de son habitat, des squares et par l'implantation de structures s'adressant à tous les âges de la vie. Malgré cela beaucoup de manques laissent le goût amer d'investissement non pris en compte.

La dynamique de renouvellement urbain devra permettre d'expérimenter un nouvel élan d'activités, sans faire oublier ce qui a existé auparavant et ceux qui sont déjà là. C'est en construisant ensemble que l'on tisse le lien indispensable au « vivre ensemble ».

Cette identité de territoire doit être à la fois multiple et partagée.

### **Axe 2 : Lutter contre tous les types d'exclusion**

Faire de la diversité un atout en rendant accessible les moyens de s'épanouir : ballade dans la nature, ouverture et découverte des autres, échange dans la gratuité des compétences mutuelles.

Des personnes âgées riches de leur mémoire s'expriment pour permettre aux plus jeunes de connaître les évolutions des modes de vie mais aussi de mesurer "un pouvoir d'agir" qui transforme les conditions de vie. La solidarité d'habitants permet à d'autres de mieux s'intégrer dans une société parfois difficile d'accès où d'éviter les ruptures culturelles, sociales, économiques.

### **Axe 3 : Impulser une dynamique de toutes les diversités**

La conviction que chacun peut être acteur de sa vie dans un partage de compétences impose le respect de la diversité comme un élément de richesse pour tous. C'est une aventure collective pour que chacun trouve sa place.

Les identités multiples peuvent cohabiter. Comprendre la nécessité de rendre visible le foisonnement d'activités qui invite à dépasser les préjugés et les a priori. L'esprit d'initiative des jeunes et leur aisance dans les nouveaux médias est un atout. Les acquis des adultes sont des richesses à partager. Les origines diverses sont autant de moyens de découvrir le monde et de mieux comprendre le sien.

La richesse de diversité présente au conseil de quartier peut provoquer une synergie vers le bien commun.

## 5. Stratégie

D'une façon générale, les centres sociaux et culturels se doivent de répondre aux quatre grandes missions assignées par la CAF :

- conduire une action sociale globale
- animer la vie sociale
- accueillir les familles et les diverses générations
- organiser des interventions innovantes et concertées.

Les axes retenus pour le centre social et culturel Rosa-Parks répondent bien à ces préoccupations et se traduiront en quelques objectifs stratégiques qui, en exploitant les richesses du territoire et en saisissant les opportunités offertes, viseront à pallier les difficultés constatées dans le diagnostic et à tisser de nouveaux liens sociaux dans une population cosmopolite.

Dans la phase de lancement du centre social et culturel Rosa-Parks, les moyens humains disponibles ne permettront pas la réalisation de tous les objectifs. Il nous a cependant paru nécessaire de définir dès à présent un ensemble aussi complet que possible d'objectifs opérationnels et d'activités à mettre en place. En fonction des évaluations qui seront conduites pour chaque action, la liste des objectifs et des actions ainsi que leur hiérarchisation seront revues régulièrement.

### 5.1.Principaux objectifs

Pour une meilleure lisibilité, les objectifs ont été rattachés à un des axes identifiés. Il est bien évident que certains objectifs peuvent se rattacher à plusieurs axes et que beaucoup d'activités contribueront à l'atteinte de plusieurs objectifs.

Autour de l'axe 1 : « Construire l'identité du territoire » les actions envisagées viseront :

- la co-construction et l'appropriation d'un espace commun de vie,
- la communication et l'information pour élargir la participation à la vie du centre,
- l'accueil des nouveaux habitants par les habitants déjà présents,
- l'animation sociale et culturelle du territoire en coopération avec les acteurs du terrain.

L'axe 2 : « Lutter contre toutes les formes d'exclusion » mettra en œuvre :

- l'ouverture de l'accès à l'éducation et à la culture,
- la sensibilisation aux questions alimentaires, sanitaires, environnementales,
- la formation à la citoyenneté,
- l'accompagnement des parcours individuels face aux questions administratives, économiques et sociales.

L'axe 3 : « Impulser la dynamique de toutes les diversités » regroupera les objectifs visant à :

- la valorisation (et le dialogue) des différentes cultures présentes sur le territoire,
- le développement des capacités et talents personnels et collectifs,
- la structuration au niveau de l'accueil d'un « centre ressources », / faire du centre social et culturel le lieu de visibilité des ressources du quartier
- l'organisation régulière d'événements partagés.

## 5.2. Activités proposées

Dans la continuité des premières actions réalisées pendant la phase d'incubation et en intégrant les demandes, suggestions et propositions des habitants, une première liste d'activités a été retenue.

Leur mise en œuvre nécessitera :

- des moyens humains qui sont définis dans des « fiches actions » et qui feront l'objet d'arbitrage des instances d'animation de l'association Rosa Parks Paris,
- des équipements et des financements cohérents avec ceux qui ont été présentés dans la demande budgétaire transmise aux financeurs du projet.

Le tableau ci-après présente la première version du plan d'actions à mettre en œuvre. Il regroupe les fiches des actions qui ont d'ores et déjà retenues par les instances de l'association et pour lesquelles des bénévoles se sont manifestés pour les animer ou participer à leur animation. Les actions surlignées sont celles pour lesquelles une fiche action a été rédigée et publiée en annexe au présent document.

Ce fichier a vocation à être mis à jour au fil du temps de façon à devenir un outil de pilotage de la gestion du centre social.

## Plans d'actions

Missions (CAF)	Axes stratégiques RPP	Objectifs opérationnels	Activités
<b>Action sociale globale</b>	<b>Axe 1 : Construire l'identité du territoire</b>	Co-construire et s'approprier l'espace commun de vie	<b>Atelier citoyen d'urbanisme</b> Ballades urbaines Bricolage
		Communiquer et informer pour élargir la participation à la vie du centre	Conférences <b>Guide d'accueil</b> Expositions
		Accueil des nouveaux habitants	<b>Accueil</b>
		Animer le territoire en direct ou en coopération avec les acteurs du terrain	Journée éphémère <b>Fêtes de quartier</b>
<b>Animation de la vie sociale</b>	<b>Axe 2 : Lutter contre toutes les exclusions</b>	Ouvrir l'accès à l'éducation et à la culture	<b>Sorties culturelles</b> Ateliers artistiques Ateliers lecture <b>Sensibilisation aux sciences</b> Activités multimédias <b>Atelier sociolinguistiques</b> Accompagnement scolaire
		Sensibiliser aux questions alimentaires, sanitaires, environnementales	Atelier nutrition/alimentation <b>Atelier cuisine</b> AMAP et marché de produits locaux Atelier réparation Jardin partagé (compost, recyclage)
		Former à la citoyenneté	<b>Ateliers/Débats citoyens</b> Sensibilisation au numérique
		Accompagner les parcours individuels face aux questions administratives, économiques et sociales	<b>Installer une zone de gratuité à l'accueil</b> Point d'accès aux droits Ecrivain public

			Accueil de stagiaires Politique d'achats et de commandes
Accueil familial et intergénérationnel	Axe 3 : Impulser la dynamique des diversités	Valoriser les différentes cultures présentes sur le territoire	Ateliers cuisine Ateliers contes
		Structurer l'accueil en un « centre ressources »	Guide du quartier Information sur les acteurs locaux Accueil de permanences d'associations partenaires
		Accompagner le développement des capacités et talents personnels et collectifs	Travaux manuels Ateliers chant et expression musicale Activités artistiques Audio visuel et cinéma
		Organiser des événements partagés	Repas Ateliers « mémoire des quartiers »

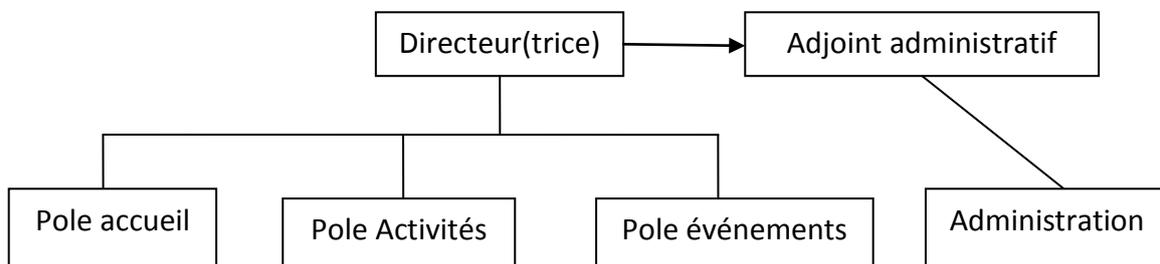
## 5.3.Mise en œuvre

### 5.3.1. Organisation

Outre les bénévoles d'ores et déjà impliqués dans la préfiguration du centre social et ceux qui ont fait part de leur volonté de s'impliquer dans le portage et l'animation de certaines activités, la mise en œuvre du plan d'actions du centre social nécessitera le recrutement d'une équipe de professionnels compétents et motivés.

La priorité donnée à l'accueil des habitants et de leurs associations conduit à donner priorité aux fonctions « accueil et information ».

Dans un premier temps il apparaît nécessaire de structurer une petite équipe selon l'organigramme prévisionnel ci-dessous :



Comme l'a fait apparaître le portrait social du territoire et conformément aux engagements de la CAF, dans chacun des poles, une attention particulière sera portée aux attentes et aux besoins des familles. La cohérence transversale des activités en direction des familles justifiera la désignation d'un référent spécifique. Dans la période de démarrage du centre social, le **réfèrent «famille»** sera désigné parmi les bénévoles du Conseil d'Administration.

### 5.3.2. Ressources humaines

Un des défis pour le directeur sera de faire coopérer dans chaque pole les animateurs appointés et les bénévoles.

Dès le lancement à l'automne 2015, nous prévoyons de recruter deux personnes : le directeur (la directrice) et un adjoint (une adjointe).

L'adjoint(e) sera chargée de la gestion administrative et de la relation avec un expert-comptable qui interviendra sous contrat de prestation.

La montée en puissance à partir de l'année 2016 se traduira par le recrutement d'au moins un animateur permanent.

### 5.3.3. Budget

Le budget de fonctionnement 2015 tel que soumis aux structures de financement est donné en annexe.

## 6. Indicateurs d'évaluation

La démarche participative qui a présidé à l'élaboration du projet social se poursuivra au cours de sa mise en œuvre :

- les habitants et leurs associations pourront proposer des activités et participer à leur animation,
- la pertinence et la cohérence des différentes actions seront systématiquement appréciées au regard des finalités et des objectifs.

L'évaluation sera confiée à un groupe d'administrateurs qui interviendra en amont (comité d'engagement) et en aval (comité d'évaluation).

Le **comité d'engagement** vérifiera la pertinence des actions proposées et/ou envisagées à la fois par rapport aux missions de la CAF et des objectifs que s'est fixés le centre social. Il définira les conditions dans lesquelles l'activité pourra être intégrée au plan d'actions.

Le **comité d'évaluation** se basera pour chaque action sur les critères tels qu'ils sont affichés dans chaque fiche action. Il déterminera si l'action doit être abandonnée ou si elle peut être poursuivie et sous quelles conditions.

## Liste des annexes

Annexe 1 : Portrait social du territoire

Annexe 2 : Diagnostic partagé

Annexe 3 : Plan d'actions

Annexe 4 : Budget 2015